**MODÈLE DE RÉSOLUTION MUNICIPALE**

**CHARTE ESTRIENNE *VOIR GRAND POUR NOS ENFANTS***

**CONSIDÉRANT QU’**en Estrie, **30 % des enfants sont vulnérables** dans au moins un domaine de développement à l’entrée à la maternelle, ce qui fragilise leur plaisir d’apprendre et leur désir de réussir;

**CONSIDÉRANT QUE** dès la naissance, chaque geste posé par un parent ou un adulte de l’entourage aura des effets sur le reste de la vie de l’enfant : épanouissement, santé, réussite éducative, entrée dans le monde adulte et **capacité à contribuer activement à la société**;

**CONSIDÉRANT QU’**une multitude d’acteurs jouent un rôle déterminant auprès d’un enfant, dès sa naissance et à tous les stades de son parcours de vie (famille, entourage, intervenants de la communauté, **décideurs des institutions et des gouvernements locaux**, régionaux et nationaux) et que chacun a des impacts divers selon ses leviers : action directe, formation et développement des pratiques, recherche, **création d’environnements favorables ou de politiques publiques**;

**CONSIDÉRANT QUE** les difficultés éprouvées pendant la petite enfance entraînent des conséquences sur les habiletés cognitives et sociales, **qui peuvent à leur tour avoir des répercussions sur la réussite scolaire**;

**CONSIDÉRANT QUE** pour créer des communautés bienveillantes autour de nos tout-petits, nous devons **agir ensemble, de manière concertée, en mettant en commun les capacités et les missions de divers acteurs** qui encadrent les tout-petits. Les impacts sont encore plus grands lorsque les actions sont réalisées collectivement;

**CONSIDÉRANT QUE** **les répercussions de la COVID-19 ont des impacts importants sur les tout-petits et leur famille**:

* + - * Les bouleversements auront des effets à long terme pour les tout-petits;
      * Les conséquences sont exacerbées pour les enfants qui sont en situation de vulnérabilité;
      * La pandémie n’a pas seulement limité le nombre de contacts sociaux chez les plus petits : elle a aussi ébranlé plusieurs déterminants, comme le revenu familial, l’accès à un logement décent, les pratiques et le stress des parents;

**CONSIDÉRANT QUE** l’**accès à des ressources et à des services dans la communauté** contribue à la qualité du milieu dans lequel l’enfant grandit et influence le développement sain des enfants;

**CONSIDÉRANT QUE** **l’amélioration de l’aménagement et de la sécurité des territoires** a un impact sur les expériences vécues par les tout-petits et sur leur développement, et que les municipalités ont des leviers pour agir sur cet aspect, par exemple, en :

* Favorisant l’accès aux livres pour les familles et leurs enfants via les bibliothèques municipales, mais également via le soutien à de nombreux projets, comme l’animation de livres dans les parcs, la mise en place de croque-livres, etc.;
* Favorisant la mise en place, dans les quartiers, d’espaces privés partagés et mis en commun pour les enfants (aires de jeu extérieures, verdure, cours ensoleillées propices aux jardins collectifs, etc.);
* Aménageant les quartiers pour favoriser la densité des habitations et la proximité des services et des ressources destinés aux enfants;
* Aménageant des corridors de transport actif, en incluant des marqueurs dans le paysage, du mobilier ludique et convivial, ainsi que du marquage au sol;
* Assurant une connectivité du réseau piétonnier et cyclable aux différents lieux fréquentés par les enfants (services, écoles, commerces, centres sportifs, parcs, bibliothèques, etc.);

**CONSIDÉRANT QUE** le travail du **Collectif estrien 0-5 ans, de R3USSIR et des acteurs mobilisés** pour les tout-petits permet à la région d’agir en prévention, et permettant ainsi d’importantes économies en coûts sociaux;

**CONSIDÉRANT QUE** le **Charte estrienne *Voir grand pour nos enfants*** repose sur 4 principes d’action qui ont fait leurs preuves :

* Reconnaitre et soutenir les parents comme les premiers alliés du développement des enfants;
* Agir tôt;
* Miser sur des approches prometteuses;
* Agir avec convergence et cohérence;

**CONSIDÉRANT QUE** la Charte estrienne *Voir grand pour nos enfants* **mobilise un grand nombre d’acteurs** issus de tous les milieux, dont plusieurs municipalités;

**IL EST PROPOSÉ PAR\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le conseil de la municipalité de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ adopte la Charte estrienne *Voir grand pour nos enfants* et s’engage à :**

* Remplir le formulaire en ligne de la Charte ([www.voirgrandpournosenfants.ca](http://www.voirgrandpournosenfants.ca)) afin de démontrer l’engagement de la municipalité;
* Mettre les besoins de l’enfant au cœur des décisions;
* Reconnaitre que les quatre principes d’action sont essentiels à la réussite de notre agir collectif;
* Poser des gestes concrets et cohérents avec les principes d’action;
* Faire connaître la Charte et encourager les citoyens et partenaires à y adhérer.